

MÉMOIRE



ASSOCIATION DES  
**INFIRMIÈRES ET  
INFIRMIERS**  
DU CANADA ®

# CONSULTATION PRÉBUDGÉTAIRE DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO 2018

Mémoire présenté au Comité permanent des finances et  
des affaires économiques

Janvier 2018



L'AiIC est la voix professionnelle nationale représentant plus de 139 000 infirmières et infirmiers autorisés et infirmières et infirmiers praticiens du Canada. L'AiIC fait progresser la pratique et la profession infirmières afin d'améliorer les résultats pour la santé et renforcer le système de santé public et sans but lucratif du Canada.

Tous droits réservés. La permission de reproduction est accordée à des fins non commerciales et à condition qu'aucun changement ne soit apporté au contenu. Consulter [www.cna-aiic.ca/fr/conditions-dutilisation](http://www.cna-aiic.ca/fr/conditions-dutilisation) pour connaître toutes les conditions et les modalités liées à la reproduction.

© Droits d'auteur 2018

Association des infirmières et infirmiers du Canada  
50, Driveway  
Ottawa (Ontario) K2P 1E2  
CANADA

Tél. : 613-237-2133 ou 1-800-361-8404

Télééc. : 613-237-3520

Site Web : [www.cna-aiic.ca](http://www.cna-aiic.ca)

® L'ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU CANADA et le logo de l'AiIC en forme de flamme sont des marques déposées de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada.

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIC) est heureuse de présenter au Comité permanent des finances et des affaires économiques de l'Assemblée législative de l'Ontario des recommandations pour améliorer la santé et les soins de santé.

Les recommandations de l'AIC dans le cadre du budget provincial de 2018 sont des solutions économiques dans les domaines suivants :

- ▶ **Cannabis à des fins non médicales** : Réduction des méfaits grâce à une démarche pédagogique
- ▶ **Crise des opioïdes** : Contribution du personnel infirmier sur le plan stratégique pour endiguer l'épidémie
- ▶ **Santé des autochtones** : Appuyer la création d'un laboratoire de simulation des soins de santé mobile et innovateur au profit des communautés rurales et éloignées; réduction des surdoses et des décès découlant de la consommation d'opioïdes et des suicides attribuables au syndrome de stress post-traumatique (SSPT)

# CANNABIS À DES FINS NON MÉDICALES

**RECOMMANDATION 1 : Mettre le personnel infirmier à contribution dans une campagne d'éducation publique de 48 millions de dollars sur une période de cinq ans pour réduire les méfaits de la consommation de cannabis à des fins non médicales**

La légalisation et la réglementation du cannabis par le gouvernement fédéral donneront l'occasion à l'Ontario de mettre à profit les compétences et l'expérience du personnel infirmier.

L'AIC recommande au gouvernement de l'Ontario d'inclure le personnel infirmier dans la création d'une nouvelle campagne de sensibilisation aux méfaits de la consommation de cannabis. Les infirmières et infirmiers sont souvent le premier point de contact dans le système de santé et ont acquis la confiance<sup>1</sup> du public à titre de source d'information en santé. Grâce à leur travail auprès de clients et de patients, les infirmières et infirmiers ont aussi un aperçu unique et vital des comportements et croyances en matière de santé. L'élaboration d'une campagne d'éducation publique sera plus ciblée et percutante si le personnel infirmier y contribue. Les messages influents devraient être les suivants :

- ▶ Retarder la consommation jusqu'au début de la vie adulte
- ▶ Éviter de conduire au moins six heures après l'inhalation
- ▶ S'abstenir de consommer du cannabis, surtout pour ceux provenant de groupes vulnérables comme les jeunes et les femmes enceintes<sup>2</sup>

L'AIC a récemment demandé au gouvernement fédéral d'investir 125 millions de dollars au cours des cinq prochaines années en éducation publique (avec un financement courant de deux millions de dollars par année) pour une campagne semblable au niveau national.<sup>3</sup> L'AIC recommande au gouvernement de l'Ontario d'investir un montant proportionnel sur une campagne d'éducation particulière à la province, en investissant 48 millions de dollars au cours des cinq prochaines années.

## **RECOMMANDATION 2 : Consentir un investissement ponctuel de 600 000 \$ pour rehausser le niveau d'éducation du personnel infirmier de l'Ontario en vue d'appuyer son rôle de source principale d'information publique**

Se fondant sur la campagne d'éducation publique proposée dans la Recommandation 1, l'Ontario devrait aussi consentir un investissement ponctuel de 600 000 \$ pour rehausser le niveau d'éducation du personnel infirmier en vue d'appuyer son rôle vital de source principale d'information sur la santé.

Cet investissement constituerait une stratégie efficace puisque la profession infirmière est tenue en grande estime. Un sondage mené en décembre 2017 par Nanos pour le compte de l'AIC<sup>4</sup> a révélé que 87 % des Ontariens appuient le personnel infirmier offrant de l'information sur les risques et méfaits de la consommation de cannabis.

Toutefois, seulement 54,4 % des infirmières et infirmiers de l'Ontario affirmaient dans un récent sondage de l'AIC qu'ils connaissaient les risques et méfaits associés à la consommation de cannabis à des fins non médicales.<sup>5</sup> Plus particulièrement, les infirmières et infirmiers ont affirmé manquer de connaissances dans les domaines suivants :

- ▶ La consommation de cannabis pendant la grossesse (32,7 %)
- ▶ Les risques pour la santé associés aux diverses méthodes de consommation du cannabis (27 %)
- ▶ Les répercussions de la consommation de cannabis sur le développement du cerveau (16,5 %)
- ▶ Le risque de dépendance (13,4 %)
- ▶ Les risques associés à la consommation de cannabis et à la santé mentale (11,5 %)



Ces résultats sont grandement attribuables au fait que la légalisation du cannabis est une nouvelle réalité et bon nombre d’infirmières et infirmiers sont mal à l’aise de répondre aux questions de leurs patients. Le gouvernement provincial a ainsi une excellente occasion d’octroyer du financement aux fins de perfectionnement professionnel pour les infirmières et infirmiers, surtout qu’ils font partie du groupe de fournisseurs de soins de santé composé du plus grand nombre de membres. (L’AIC a aussi proposé au gouvernement fédéral de réserver 1,5 million de dollars pour rehausser le niveau d’éducation du personnel infirmier de tout le Canada.)

De nombreuses organisations en soins infirmiers, y compris l’AIC, proposent déjà du soutien pédagogique sur le cannabis et seraient heureuses d’offrir des conseils sur l’élaboration de nouvelles ressources.

## CRISE DES OPIOÏDES

### **RECOMMANDATION 3 : Accroître la part du financement à l’intention du personnel infirmier des sites d’injection supervisée existants et futurs**

En 2016, 867 décès attribuables aux opioïdes sont survenus en Ontario.<sup>6</sup> De mai à juillet 2017, 336 décès sont recensés, soit une augmentation de 68 % par rapport à la même période en 2016, où 201 personnes sont décédées.<sup>7</sup> La crise des opioïdes est manifestement une préoccupation de santé publique grave et croissante.

L’AIC recommande qu’une partie des 222 millions de dollars projetés pour lutter contre la crise des opioïdes soit utilisée pour embaucher du personnel infirmier dans les sites d’injection supervisée existants et futurs et les centres de prévention des surdoses. (Le financement a été initialement annoncé en août 2017 et serait réparti pendant trois années.)

Les fonds seraient réservés aux infirmières et infirmiers qui travaillent en partenariat avec d’autres membres du personnel de réduction des méfaits pour conseiller les patients dans les communautés urbaines et rurales de tout l’Ontario. Pour avoir un plus grand effet, les décisions en matière d’embauche seraient prises conjointement avec les organismes communautaires et de réduction des méfaits partout en Ontario.

L’AIC est encouragée par le fait que le gouvernement de l’Ontario lutte contre la crise des opioïdes.<sup>8</sup> Nous appuyons la demande de l’Ontario voulant que le gouvernement fédéral permette à la province d’approuver et de financer les centres de prévention des surdoses.<sup>9</sup> La mise de côté de fonds pour embaucher du personnel infirmier pour ces centres garantira leur efficacité.



## **RECOMMANDATION 4 : Faire participer les infirmières et infirmiers à la stratégie de prévention des surdoses de la province en les incluant dans les programmes de traitement à la naloxone**

L'ouverture de sites d'injection supervisée partout dans la province entraîne de nouvelles occasions d'accroître le nombre d'infirmières ou d'infirmiers travaillant en réduction des méfaits. Les travailleurs en réduction des méfaits œuvrent au point de service dans des milieux visant à atténuer les conséquences indésirables et les méfaits sanitaires, émotionnels, sociaux et économiques associés à la consommation légale et illégale de drogues psychoactives. En plus du personnel infirmier, il peut s'agir de travailleurs des services d'approche, de travailleurs sociaux, de travailleurs de soutien communautaire, de travailleurs en réadaptation, et de gens ayant l'expérience de la consommation de drogues et de la dépendance.

Le personnel infirmier peut se fonder sur l'excellent travail du réseau actuel de travailleurs en réduction des méfaits de la province pour renforcer les liens thérapeutiques avec les clients du service.

Le programme de traitement par naloxone de la province a mis à contribution jusqu'à maintenant des pharmaciens et des travailleurs en réduction des méfaits. Bien que louable, ces efforts ne sont pas suffisants. La province devrait inclure du personnel infirmier comme contribuables essentiels dans son programme de traitement à la naloxone. En raison de leur savoir-faire en soins relationnels et en sensibilisation auprès des patients, les infirmières et infirmiers devraient avoir la responsabilité principale de fournir la naloxone aux gens qui quittent l'hôpital avec une ordonnance d'opioïdes à forte dose (p. ex. les patients en orthopédie, en oncologie ou ayant subi une chirurgie post-traumatique), aux personnes qui ont été admises à l'urgence ou hospitalisées et susceptibles d'une surdose (p. ex. les bénéficiaires de soins pour une cellulite à la suite de la consommation de drogues injectables), ou les personnes qui sortent de l'hôpital à la suite d'une surdose. Ce rôle n'est pas assumé de façon uniforme à l'heure actuelle.

Par ailleurs, le personnel infirmier devrait être inclus dans les interventions de sensibilisation des patients financées par le gouvernement. Les connaissances des patients sur l'utilisation sûre des opioïdes s'améliorent considérablement lorsqu'une infirmière ou un infirmier les informe sur les opioïdes. Les infirmières et infirmiers sont exceptionnellement bien placés pour offrir la consultation et l'éducation aux patients en raison de leurs connaissances sur les comorbidités et sur d'autres facteurs liés à la santé.



# SANTÉ DES AUTOCHTONES

## **RECOMMANDATION 5 : Octroyer 4,5 millions de dollars pour un projet pilote en vue de créer un laboratoire de simulation de soins de santé mobile**

L'AIIIC est heureuse d'appuyer la recommandation clé de l'Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada (AIIAC). Une des priorités de l'AIIAC est d'appuyer les soins infirmiers autochtones pour améliorer la santé des peuples autochtones.

L'AIIAC recommande que le gouvernement de l'Ontario fournisse un soutien financier en vue d'un projet pilote menant à la création d'un laboratoire de simulation de soins de santé mobile. Un établissement de ce genre permettrait au personnel infirmier autochtone des Premières Nations et des collectivités rurales de toute la province d'avoir accès directement aux services éducatifs essentiels. Les infirmières et infirmiers autochtones pourraient alors acquérir les compétences nécessaires en vue de l'obtention du diplôme et de l'agrément.

Ces laboratoires mobiles permettraient de retenir les étudiants autochtones dans leur communauté. Ils constitueraient un parfait exemple de la façon dont l'Ontario peut travailler avec les groupes d'intervention autochtones (comme l'AIIAC) pour offrir des occasions d'apprentissage et de formation pour les étudiants de niveau postsecondaire (et les étudiants au secondaire, le cas échéant). En outre, ce laboratoire proposé en soins de santé appuie la réaction du gouvernement fédéral aux recommandations actuelles contenues dans le rapport intitulé, *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action*.

La recommandation fait état du concept de « rapprocher l'éducation en santé de la communauté » afin de renforcer les communautés autochtones. Un projet semblable est en cours d'élaboration en Alberta par l'intermédiaire du Northern Lakes College à Slave Lake.

## **RECOMMANDATION 6 : Investir 750 000 \$ dans les communautés autochtones pour appuyer le déploiement d'un système de technologie permettant aux clients, au personnel infirmier et aux consultants d'appuyer les gens se rétablissant d'une dépendance aux opioïdes et du SSPT**

Les populations autochtones du Canada sont affectées de façon disproportionnée par le SSPT et la crise de la dépendance aux opioïdes. Une étude récente de la Colombie-



Britannique a découvert que les populations autochtones sont jusqu'à cinq fois plus susceptibles de subir une surdose et trois fois plus susceptibles d'en décéder que la population non autochtone.<sup>10</sup> Il est impératif que l'Ontario, composée de plus d'un cinquième de la population autochtone nationale<sup>11</sup>, offre des services pour endiguer les urgences de santé publique causées par les opioïdes et le SSPT.

Les infirmières et infirmiers constituent la main-d'œuvre en santé la plus nombreuse en Ontario et sont la plupart du temps le premier point de pour les clients en quête de soins et d'information. Compte tenu de ce rôle, les infirmières et infirmiers sont les partenaires optimaux pour orienter les clients vers les soins et les soutenir dans leur rétablissement. Donner les moyens au personnel infirmier de s'occuper des clients améliorera les résultats cliniques.

Les bailleurs de fonds du système de santé et les décideurs sont constamment en proie aux difficultés de décider quelles technologies desserviront le mieux les patients et les fournisseurs de soins de santé. L'AiIC et l'AllAC se sont associées avec TryCycle Inc. pour évaluer l'efficacité du système TryCycle comme outil électronique thérapeutique.<sup>12</sup> Les États-Unis ont déjà adopté ce système et les communautés des Premières Nations de la Saskatchewan et de l'Alberta sont intéressées à l'implanter. L'AiIC et l'AllAC implorent le gouvernement de l'Ontario à investir dans la mise à l'essai de TryCycle dans certaines communautés autochtones de l'Ontario où des solutions innovatrices et immédiates sont nécessaires pour améliorer l'accès aux soins et pour permettre de meilleurs liens entre les clients et les soignants afin de prévenir les surdoses et les décès découlant de la consommation d'opioïdes et les suicides attribuables au SSPT. Le site Web [trycycledata.com](http://trycycledata.com) renferme plus d'information sur le système TryCycle.

Un investissement de 750 000 \$ sur un an permettrait de financer la formation professionnelle du personnel infirmier et des thérapeutes sur la technologie (utilisée par les clients et les professionnels) et sur le maintien du système. Le produit livrable serait un rapport sur l'efficacité de TryCycle sur un an par rapport aux traitements habituels en vue de réduire les taux de surdoses et de décès découlant de la consommation d'opioïdes et de suicides attribuables au SSPT dans les communautés autochtones.



# RÉFÉRENCES

---

<sup>1</sup> <https://www.prnewswire.com/news-releases/nurses-rank-1-most-trusted-profession-for-15th-year-in-a-row-300381241.html>

<sup>2</sup> Colorado Department of Public Health and Environment. (22 août 2016). « New campaign helps adults talk to youth about marijuana use » (communiqué de presse). Tiré de <https://www.colorado.gov/pacific/cdphe/news/trustedadultMJ>

<sup>3</sup> <https://www.cna-aiic.ca/~media/cna/page-content/pdf-fr/consultations-prebudgetaires-de-2018-memoire-presente-au-comite-permanent-des-finances.pdf?la=fr>

<sup>4</sup> [https://www.cna-aiic.ca/~media/cna/page-content/pdf-fr/resume-des-resultats-du-sondage-de-decembre-pour-laiic\\_dec-2017](https://www.cna-aiic.ca/~media/cna/page-content/pdf-fr/resume-des-resultats-du-sondage-de-decembre-pour-laiic_dec-2017)

<sup>5</sup> [https://www.cna-aiic.ca/~media/cna/page-content/pdf-fr/connaissances-du-personnel-infirmier-sur-la-consommation-du-cannabis-a-des-fins-non-medicales\\_dec-2017](https://www.cna-aiic.ca/~media/cna/page-content/pdf-fr/connaissances-du-personnel-infirmier-sur-la-consommation-du-cannabis-a-des-fins-non-medicales_dec-2017)

<sup>6</sup> <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/vie-saine/deces-apparemment-lies-consommation-opioides-rapport-2016-2017-decembre.html>

<sup>7</sup> <https://news.ontario.ca/mohltc/fr/2017/12/lontario-elargit-la-reponse-a-la-crise-croissante-des-opioides.html>

<sup>8</sup> <https://news.ontario.ca/mohltc/fr/2016/10/lontario-adopte-des-mesures-pour-prevenir-labus-dopioides.html>

<sup>9</sup> <https://news.ontario.ca/mohltc/fr/2017/12/lontario-elargit-la-reponse-a-la-crise-croissante-des-opioides.html>

<sup>10</sup> <http://www.cbc.ca/news/canada/british-columbia/bc-overdose-crisis-first-nations-1.4234067>

<sup>11</sup> <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-656-x/89-656-x2016007-fra.htm>

<sup>12</sup> <https://cna-aiic.ca/salle-des-nouvelles/communiques-de-presse/2017/nouveau-partenariat-pour-laiic-en-vue-delaborer-et-devaluer-les-outils-electroniques-pour-la-promotion-de-la-sante-la-prevention-des-rechutes-dans-les-opioides-et-le-sspt>

